

## **NOTE ASSAINISSEMENT**

### **Assainissement**

La commune est équipée d'un assainissement de type unitaire sur la totalité du village. Les travaux d'aménagement ont démarré en 1966 et ont été achevés en 1968. Le réseau est en bon état et la population, à de rares exceptions, est totalement desservie.

Le réseau a été construit par le syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Région de la Queue-lez-Yvelines, aujourd'hui SIAB, qui regroupe 6 communes. Le siège se trouve à Boissy-sans-Avoir, sur le site de la station.

Par contrat d'affermage, le SIAB a confié l'exploitation du réseau à la SAUR domiciliée aux Essarts le Roi (78).

### **Epuración**

Les eaux usées sont transportées à la station d'épuration située sur le territoire de la commune.

Une nouvelle station d'épuration à Boissy-sans-Avoir inaugurée en septembre 2011 est aujourd'hui dimensionnée pour subvenir aux besoins de 13 500 équivalent-habitants.

Les volumes quotidiens traités s'élèvent à environ 840 m<sup>3</sup> pour une capacité de 1500 m<sup>3</sup>.

Le principe de fonctionnement de cette installation est un traitement biologique moyenne charge.

Le rejet s'effectue dans le ru du BREUIL.

Les sables et graisses sont évacués vers un centre de traitement spécialisé.

Les boues sont acheminées sur le site d'Arnouville-lès-Mantes(78).